

UNITÉ HYDROGRAPHIQUE BIEVRE

RIF.2



905 496 habitants

44 Km de masses d'eau
« cours d'eau »

203 km²

Avec 68 % du territoire situé en espace urbain, dont 54 % construits, l'UH est fortement urbanisée contribuant à la dégradation de la qualité des milieux naturels. L'amont du bassin se caractérise par l'implantation de la ville nouvelle de St Quentin, les activités agricoles du plateau, un important réseau routier et, à terme, par le développement d'aménagements liés à l'OIN du plateau de Saclay et Massy. La Bièvre dans sa partie aval est canalisée et souterraine et l'exutoire des eaux pluviales d'une importante zone imperméabilisée. Son lit majeur est entièrement occupé par l'urbanisation. Trois sources principales de pollution expliquent la mauvaise qualité des eaux de cette UH :

- Les eaux de ruissellement par temps de pluie qui contiennent des polluants atmosphériques et qui se chargent de matières en suspension polluées en lessivant les sols urbanisés ou cultivés.

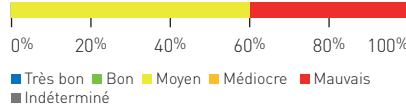
Elles contribuent par ailleurs à la pollution chimique des sédiments et participent au colmatage des lits des cours d'eau,

- Les rejets permanents d'eaux usées (domestiques ou non), au milieu naturel qui concernent l'intégralité du bassin du fait de mauvais branchements via des collecteurs pluviaux,
- Les rejets d'eaux usées par temps de pluie liés au délestage des réseaux unitaires saturés vers les réseaux pluviaux (principalement sur la partie aval).

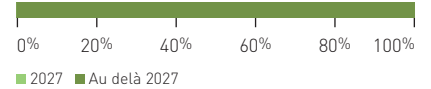
Sur l'amont, la Bièvre conserve néanmoins des potentialités écologiques intéressantes qu'il convient de préserver et d'améliorer. L'accent doit être porté sur des réouvertures de la rivière sur sa partie aval, et des restaurations des milieux aquatiques, des zones humides, et des zones naturelles d'expansion de crues à l'amont. Les pesticides restent très présents sur cette UH.

Masse d'eau	
Rivières et canaux	4
Lac	1
Transitions	0
Côtières	0
Souterraines	1

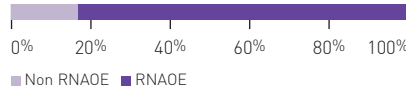
État écologique ESU



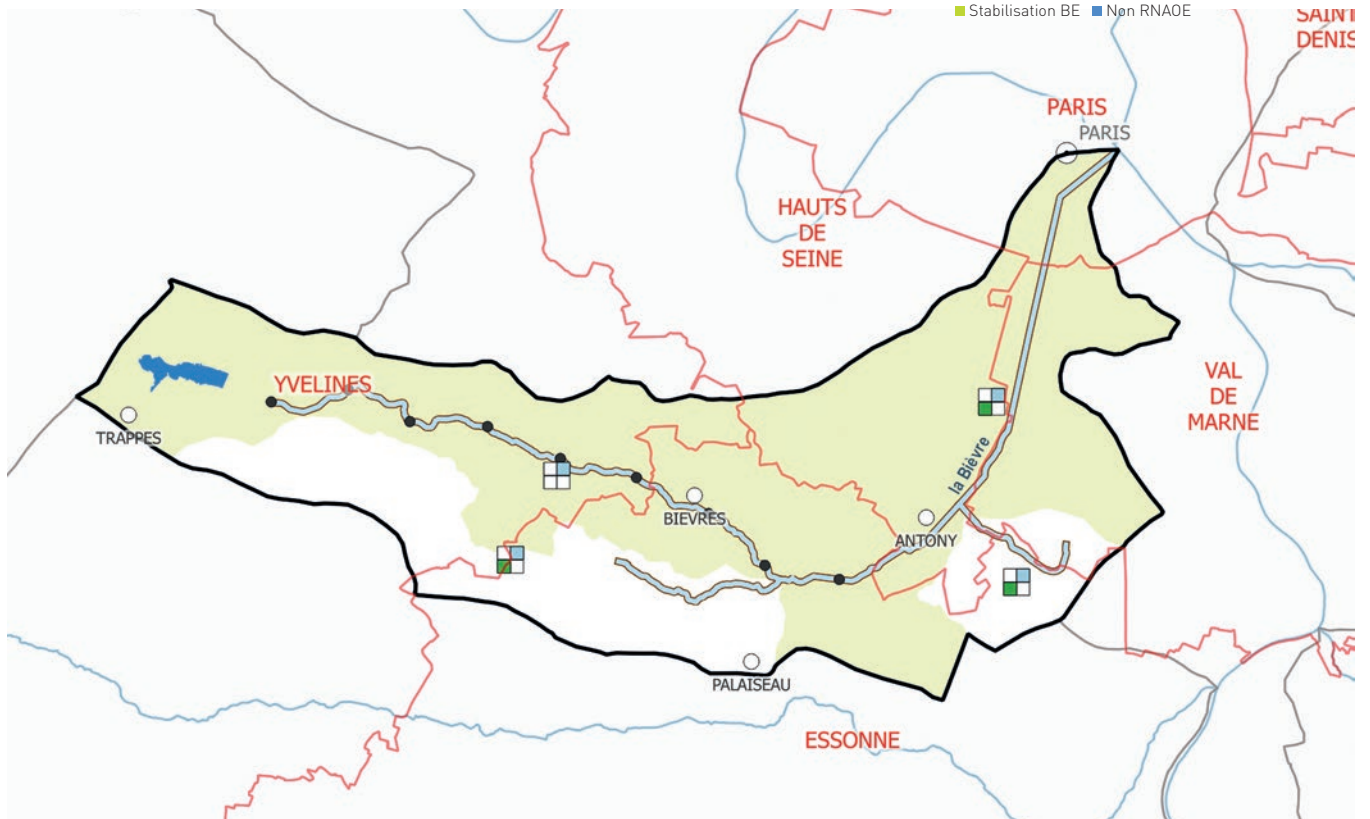
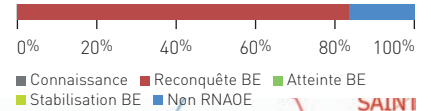
Objectif état écologique ESU



ME en RNAOE



Ambitions ME



**UNITÉ HYDROGRAPHIQUE
BIEVRE**
RIF.2

MESURE	NOM DE LA MESURE	ME%	SO	C	μ	E
Réduction des pollutions des collectivités						
ASS0201	Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales	67				
ASS0302	Réhabilitation d'un réseau hors Directive ERU	50				
Lutte contre les inondations						
INO0301	Mettre en place des mesures de maîtrise du ruissellement urbain et de l'urbanisation	100				
Réduction des pollutions agricoles						
AGR0302	Limitation des apports de fertilisants au-delà de la Directive nitrates	17				
AGR0303	Limitation des apports de pesticides	50				
AGR0401	Mettre en place des pratiques pérennes à faible utilisation d'intrants	17				
AGR0503	Elaboration d'un programme d'action AAC	17				
Protection et restauration des milieux						
MIA02	Mesures de restauration hydromorphologique de cours d'eau	67				
MIA03	Mesures de restauration de la continuité écologique	17				
MIA14	Mesures de gestion des zones humides	17				